

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019

Nord-Est

Le fluvial,
un choix
gagnant



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Si le présent rapport a vocation à présenter les activités et les réalisations de la Direction territoriale Nord-Est de Voies navigables de France en 2019, il est impossible de ne pas évoquer, à l'heure où sont rédigées ces lignes, la crise sanitaire qui touche actuellement le monde entier.



Durant la période particulièrement difficile que nous traversons, notre établissement a démontré des capacités d'adaptation et de résilience dans des circonstances exceptionnelles pour maintenir notre cœur de métier et nos missions au bénéfice des acteurs économiques du territoire : une gestion hydraulique responsable, la continuité de la navigation sur la Moselle et une reprise progressive sur les itinéraires pour lesquels une demande était exprimée par les acteurs économiques.

A l'heure où les défis climatiques occupent le devant de la scène des problématiques sociétales, un certain nombre d'incidents ont impacté notre réseau avec des conséquences sur les niveaux d'eau de nos canaux. Soyez assurés de l'implication quotidienne de notre établissement pour assurer une gestion hydraulique toujours plus responsable et fine afin de maintenir la navigation le plus longtemps possible, tout en protégeant l'approvisionnement en eau et la biosphère.

Côté transport, 2019 a été une année remarquable. Les bons chiffres du tourisme et de la plaisance ainsi que du fret sur la Moselle à grand gabarit (+16% !) confirment que le fluvial représente une alternative crédible en terme de transport fret et sera au rendez-vous de ce monde d'après qui commence à se dessiner depuis la sortie progressive du confinement.

Enfin, VNF est quotidiennement présent auprès des collectivités mouillées et, plus généralement, avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire. A titre d'exemple, la Région Grand Est a souhaité s'impliquer à nos côtés pour l'avenir des canaux en lançant une grande étude des potentiels du fluvial et du fluvestre sur son territoire. Fort de ces soutiens, VNF sera plus que jamais un partenaire attentif pour accompagner les projets en lien avec la voie d'eau.

Soyez assurés de l'entière mobilisation des femmes et des hommes de VNF pour adapter et réinventer la voie d'eau en partenariat avec les territoires et les acteurs économiques autour des trois missions de l'établissement (gestion de l'eau, logistique, et aménagement du territoire) de sorte à relever les défis et développer le fluvial dans la société française de demain.

Thierry Guimbaud, Directeur Général

Pascal Gauthier, Directeur territorial du Nord-Est

Sur les 6700 km de voies navigables que gère Voies navigables de France, 1 375 km de rivières et canaux sont gérés, exploités et entretenus par la Direction territoriale Nord-Est, sur une superficie de 4 400 ha de Domaine public fluvial.

Le Bassin du Nord-Est est composé de 7 voies navigables :

- la Moselle canalisée 150 km de Neuves-Maisons à Apach et 17 écluses,
- le canal de la Marne au Rhin : à l'Est 65 km de Frouard à Réchicourt-le-Château et 22 écluses, à l'Ouest 131 km de Vitry-le-François à Toul et 97 écluses,
- l'Embranchement de Nancy 10 km de Laneuveville-devant-Nancy à Messein et 18 écluses,
- le canal des Vosges 122 km de Messein à Corre et 93 écluses,
- le canal de la Meuse 272 km de Troussey à Givet et 59 écluses,
- le canal des Ardennes 38 km de Semuy à Pont-à-Bar et 33 écluses,
- le canal entre Champagne et Bourgogne 224 km de Vitry-le-François à Maxilly/Saône et 114 écluses.



Chargement port de Nancy-Frouard

La Moselle canalisée : point d'entrée des trafics de l'Europe du Nord.

Avec plus de 6 millions de tonnes de marchandises transportées en 2019, la Moselle canalisée est l'axe principal de la Direction territoriale Nord-Est avec notamment la présence de nombreux ports, se classant parmi les 20 premiers ports français.

Cet ensemble assure à l'économie locale un débouché particulièrement performant vers les ports d'Anvers et de Rotterdam que ce soit pour les importations ou les exportations.

Les différents sites (publics ou privés) permettent d'offrir à leurs utilisateurs un service parfaitement adapté à leurs besoins.



port de Metz - Moselle canalisée

Ce réseau navigable s'étend sur 9 départements : Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Ardennes, Marne, Vosges, Haute-Marne, Côte d'Or, Haute-Saône.

7
voies navigables
sur
9
départements

463 écluses
415 automatisées
28 mécanisées
20 manuelles

La Direction territoriale Nord-Est au service du tourisme fluvial

Les voies d'eau permettent aussi la pratique d'activités sportives, culturelles et récréatives, regroupées sous le terme de fluvestres : sports nautiques, pêche, randonnée, découverte du patrimoine.

Le tourisme fluvial et fluvestre est un axe fort de développement pour VNF. Il s'adresse à la fois à une clientèle touristique de passage et notamment étrangère mais aussi aux populations locales à travers le tourisme de proximité et les loisirs. Le trafic de plaisance s'est fortement développé sur les voies navigables de la Direction territoriale qui accueillent aujourd'hui plus de 80 ports et haltes de plaisance.

L'attractivité des paysages, en particulier la traversée des Vosges et les quatre barrages-réservoirs sur le canal entre Champagne et

Bourgogne, les nombreux sites touristiques et historiques du territoire et plusieurs ouvrages remarquables comme la grande écluse de Réchicourt (entre 15 m 45 et 16 m 10 de chute), le tunnel de Balesmes-sur-Marne (long de 4,823 km) et celui de Mauvages (4,877) font de ces voies d'eau des itinéraires touristiques majeurs au niveau national et européen.

Le travail en partenariat avec les territoires, les collectivités locales et la Région Grand Est permet de valoriser ces atouts, d'aménager des sites portuaires et de favoriser le développement de l'activité touristique. Citons par exemple la découverte de certains itinéraires proposée par des exploitants de bateaux hôtel, qui permet d'envisager le développement de nouveaux trafics pour les prochaines années.



1 375 km
de rivières et canaux

1 037 km de voies navigables

158 km à grand gabarit

879 km à petit gabarit

338 km de rivières non navigables

790
agents

au service de la
voie d'eau

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL



1 **établissement**, opérateur national,
au service de l'ambition fluviale

2 **réseaux**, fret et tourisme,
complémentaires et connectés

3 **missions** en réponse aux
trois fonctions de la voie d'eau

4 300 personnels mobilisés
au service du fluvial 

4 000 ouvrages d'art 

 **6 700 km** de fleuves,
canaux et
rivières canalisées

40 000 hectares de
domaine
public fluvial 

500 implantations en région 



2 254 communes traversées par
les voies navigables confiées à VNF

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

Renforcer l'attractivité de la chaîne
logistique fluviale.

Assurer la robustesse des ouvrages
pour pérenniser le transport massifié.

Améliorer la qualité et la compétitivité
de l'offre portuaire fluviale et maritime
sur chaque bassin.

Moderniser la flotte et encourager
l'innovation technologique.



1 convoi fluvial
de **5 000 tonnes**
= **250** camions

AMÉNAGEMENT

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

Promouvoir le tourisme fluvial et les
activités bord à voie d'eau.

Participer à l'essor économique et
touristique local et contribuer à la
qualité du cadre de vie.

Inscrire le domaine public fluvial au
service des territoires et de leur
attractivité.

Capitaliser sur un patrimoine
d'exception.

630 M€ de retombées
économiques
pour les territoires



ÉCOLOGIQUE

ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

Gérer le système et la gestion
hydraulique.

Garantir les différents usages de l'eau :
eau potable, irrigation, activités
industrielles.

Préserver la biodiversité.

Lutter contre les inondations et le
stress hydrique.

Favoriser le développement de
l'hydroélectricité.



Un bateau
est jusqu'à **5 fois moins**
émetteur de CO₂ que la route

2019 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

DONNÉES NATIONALES



56 Mt
de marchandises
transportées sur
le réseau français
en 2019.

9%, c'est l'évolution du transport
fluvial entre 2018 et 2019 (en tonnes,
hors trafics fluvio-maritimes et transit
rhénan).



11,2 millions
de passagers sur le
réseau français en 2019,
toutes filières du tourisme confondues.

DONNÉES TERRITORIALES - RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES

Filières							
évolution 2019/2018	+31%	+15%	+0,2%	+28%	+7%	+23%	+21%

Après une année 2018 en baisse, la Direction territoriale Nord-Est a vu son trafic de marchandises repartir à la hausse en 2019.

Avec plus de 6,6 millions de tonnes transportés sur l'ensemble du réseau, le transport fluvial dans le Nord-Est augmente de 16% pour retrouver un tonnage équivalent à celui de 2015. En plus de l'effet de rattrapage par rapport aux basses eaux du dernier trimestre 2018, l'ensemble des filières ont vu leurs tonnages augmenter.

L'activité du bassin est majoritairement concentrée sur la Moselle où toutes les filières sont en hausse. Parmi elles, nous pouvons citer : les céréales (+15,6% en tonnes et +14,3% en t-km) avec le port de

Metz, premier port céréalier français, qui accroît ses volumes grâce à l'entrée en service d'un nouveau silo à grains et aux bonnes conditions de navigation ; les minéraux bruts et matériaux de construction (+32,1% de tonnes et +50% en t-km) et enfin les produits chimiques (+21% en tonnes et 21,1% en t-km) avec l'importation de cellulose et le développement de ceux d'engrais.

La Direction territoriale Nord-Est continue d'œuvrer pour le développement de son trafic notamment sur le petit gabarit avec l'évolution du transport de colis lourds qui connaît une période de croissance sur des itinéraires Nord-Sud ou Est-Ouest.



Voies navigables de France

Numéro vert national : 0800 863 000
Direction territoriale Nord-Est : 03 83 95 30 01

Voies navigables de France – juin 2020
Rédaction en chef : Nadine Jacquot
Conception : **comfluence**

Impression :



Ce produit est issu de forêts
gérées durablement
et de sources contrôlées.
Document imprimé avec
des encres végétales.



DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST



VOIES NAVIGABLES DE FRANCE NORD-EST

DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST

169 rue Newcastle
CS 80062
54036 NANCY CEDEX

tél 03 83 95 30 01
dt.nordest@vnf.fr / www.nordest.vnf.fr

Pascal GAUTHIER
Directeur territorial Nord-Est

Antoine VOGRIG
Directeur adjoint

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Myriam MATHIS
Responsable
SG.DT-Nord-Est@vnf.fr

ARRONDISSEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE, PROSPECTIVE ET FINANCES

Jean-Marc PEGERE
Responsable
AMPF.DT-Nord-Est@vnf.fr

Marion FISCHER
Responsable Adjoint
AMPF.DT-Nord-Est@vnf.fr

ARRONDISSEMENT ENVIRONNEMENT MAINTENANCE EXPLOITATION

François HOFF
Responsable
AEME.DT-Nord-Est@vnf.fr

Anne-Catherine
LADERRIERE
Responsable Adjoint
AEME.DT-Nord-Est@vnf.fr

AGENCE COMPTABLE SECONDAIRE

Sébastien GENDRE
Responsable
Agent-comptable-secondaire.
Agence-Comptable-Secondaire.
DT-Nord-Est@vnf.fr

Claudine MARQUIS
Responsable Adjoint
Agent-comptable-secondaire.
Agence-Comptable-Secondaire.
DT-Nord-Est@vnf.fr

ARRONDISSEMENT DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

Xavier MANGIN
Responsable
ADVE.DT-Nord-Est@vnf.fr

Xavier LUGHERINI
Responsable Adjoint
ADVE.DT-Nord-Est@vnf.fr

CONTACTS VNF NORD-EST UNITÉS TERRITORIALES D'ITINÉRAIRE

UTI MOSELLE

6 rue de Méric
CS 21052
57036 METZ CEDEX 1
Tel : 03 87 66 89 14
uti.moselle@vnf.fr

Séverine Moissette-Labory
Responsable

Catherine FRANÇOIS
Responsable Adjointe

Claude THIEBAUT
Responsable Adjoint

Agences
TOUL
703 avenue du Colonel Péchot
54201 TOUL CEDEX
Tel : 03 83 43 28 39
Didier GAILLARD
Chef d'agence

PONT-A-MOUSSON
Écluse de l'Île d'Esch
BP 243
54701 PONT-À-MOUSSON
Tel : 03 83 81 00 37

Stéphane BARELLI
Chef d'agence

UTI CANAL DES VOSGES

1 avenue de la Fontenelle
BP 266
88007 EPINAL CEDEX
Tel : 03 29 34 19 63
uti.vosges@vnf.fr

Yannick PAYOT
Responsable

Sébastien GALMICHE
Responsable Adjoint

UTI CANAL DE LA MEUSE ET CANAL DES ARDENNES

2 avenue de Montcy-
Notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES
Tel : 03 24 33 20 48
uti.meuse-ardennes@vnf.fr

Francis MARTIN
Responsable

Henri DUPONT
Responsable Adjoint

Meuse amont
Allée de Chanteraine - BP
10721
55107 VERDUN Cedex
Tel : 03 29 86 02 47

Meuse aval
24 rue Oger - BP 155
08600 GIVET
Tel : 03 24 42 98 77

CANAL DE LA MARNE AU RHIN - OUEST

1 rue de l'Ormicée
BP 50523
55012 BAR-LE-DUC
CEDEX
Tel : 03 29 79 12 33
uti.cmro@vnf.fr

Brice MORICEAU
Responsable

Laurent LEMOINE
Responsable Adjoint

CANAL DE LA MARNE AU RHIN - EST ET EMBRANCHEMENT DE NANCY

52 rue Charles de
Foucauld
54000 NANCY
Tel : 03 83 17 41 20
uti.cmre-nancy@vnf.fr

Rodolphe JUDON
Responsable

Florent BORTOLOTTI
Responsable Adjoint

UTI CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

82 rue du Commandant
Hugueny
BP 2087
52093 CHAUMONT
CEDEX 9
Tel : 03 25 30 79 51
uti.ccb@vnf.fr

Yves MAURICE
Responsable

Gérard CARBILLET
Responsable Adjoint

agences
SAINT-DIZIER
34 rue de l'Arquebuse
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 05 63 63
agence-saint-dizier@vnf.fr

Pascal GIROUD
Chef d'agence

LONGEAU
rue Alexandre Rouard
52250 LONGEAU PERCEY
Tel : 03 25 88 59 26
agence-longeau@vnf.fr

Mathilde MORIZOT
Chef d'agence

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

15 bateaux à passagers sur le réseau de la Direction territoriale Nord-Est



5 bases de location implantées

205 000 € de recettes péages plaisance

PARTENARIAT DÉMARCHE SOLIDAIRE

Dans le cadre d'une balade solidaire contre la maladie de Lyme en juin 2019, Voies navigables de France a ouvert aux marcheurs la grande écluse de Réchicourt, la plus haute de France sur le canal de la Marne au Rhin Est, entrée sur le réseau de la Direction territoriale Nord-Est.

Cette manifestation a aussi permis de recueillir l'avis des participants sur la mise en valeur touristique du

site, afin d'alimenter l'étude de développement et de valorisation de l'écluse menée par VNF.

En effet, le site de l'écluse de Réchicourt présente des atouts pour le développement du tourisme fluvial et fluveste, tant pour son architecture et son patrimoine, que pour son cadre naturel offrant des sentiers pédestres dans le parc naturel régional de Lorraine.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

VNF a engagé avec les territoires et les opérateurs touristiques une démarche de coconstruction d'une stratégie de développement touristique sur le canal de la Marne au Rhin et la Boucle de la Moselle.

Ce travail en commun permettra de finaliser une charte de partenariat associant public et privé et de définir les modalités de poursuite de cette démarche après s'être mis d'accord sur les enjeux et les axes prioritaires. Cette approche innovante s'est concrétisée par la tenue de nombreux ateliers d'échange permettant à l'ensemble des acteurs locaux de mieux se connaître, de s'exprimer et de travailler sur des objectifs communs.



AMÉNAGEMENT 3 HALTES FLUVIALES

Le Communauté de Communes du Bassin de Pompey a lancé des travaux pour l'aménagement de trois haltes de plaisance sur la Moselle canalisée. Elle souhaite améliorer la qualité d'accueil par l'installation de nouveaux pontons, la création de cheminements d'embellissement paysager et de services, par la mise en place de bornes de distribution des fluides sur les haltes nautiques de Pompey, Champigneulles et Millery.

Ces installations ont pour but d'inciter les plaisanciers à s'arrêter et visiter le territoire mais apporteront également une plus value et un confort aux populations locales. Le Bassin de Pompey complète le maillage en matière de services aux usagers sur la Boucle de la Moselle entre les ports de Toul, Nancy et Pont-à-Mousson.

ARDENNES APPEL À PROJET

Dans le cadre de la démarche partenariale engagée par VNF associant les territoires mouillés par le canal des Ardennes, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé afin de poser les bases dans un premier temps d'un projet de réhabilitation et d'exploitation sur trois maisons de service désaffectées situées sur la commune Baiton-et-les-Évriens.

Au terme de l'AMI, deux maisons ont fait l'objet d'un appel à projet visant à promouvoir et à assurer la conservation et la réhabilitation d'un patrimoine, mais également à développer des services par de nouvelles activités sur site.



CANAL DES ARDENNES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Dans le cadre de la création d'un pôle de tourisme fluvial à Pont-à-Bar, un réseau de palplanches de 50 mètres linéaire a été changé avec la démolition et la reconstruction d'un couronnement en béton armé.

CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE UNE PÉNICHE-HÔTEL DE LUXE

D'août à fin octobre, le versant Saône du canal entre Champagne et Bourgogne a accueilli pour une croisière une péniche-hôtel de luxe avec à son bord des touristes américains. Un aboutissement sur le travail et les rencontres auprès des exploitants de navigation sur le développement du tourisme fluvial en Haute-Marne.



TOUR DE FRANCE À TOUL

Le 9 juillet 2019, lors de l'étape Reims-Nancy, le Tour de France a fait un passage sur l'écluse à Grand Gabarit de Toul, avant de s'éloigner vers les Vosges.



LA MAISON DU VÉLO À THAON-LES-VOSGES

Une convention entre VNF et la commune de «Capaveni Vosges» a permis de réhabiliter la maison éclusière 21 versant Moselle sur le canal des Vosges pour y accueillir un point vélo (réparation, location...). Ce projet a été développé notamment par la proximité de la velouroute et du «domaine des Lacs» avec Warm park à Capaveni Vosges.

PARTENARIAT ENTRE DTNE ET TOUL

Un partenariat public-public, entre la DTNE et la ville de Toul, a été conclu concernant le port de France (port de plaisance), le port Saint-Mansuy (réparation de bateaux) et la zone de loisirs de Belle-Croix à Toul.

Cette contractualisation finalisée en début d'année 2020, formalise les ambitions de développement commun entre les deux parties concernant les trois équipements touristiques. Elle répartit les missions respectives des deux signataires pour atteindre les objectifs formulés communément.

Il a notamment été convenu de pérenniser le label Pavillon bleu, de décrocher la certification «Accueil Vélos» sur le port de France et de recruter un acteur privé pour assurer les actions de réparation et d'entretien de bateaux sur le port Saint-Mansuy. C'est la société T.S.N.J. Marini qui a été retenue à l'issue de l'appel à candidature.



PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

6,6 M TONNES transportées

sur le réseau de la Direction territoriale Nord-Est



4 321 bateaux de commerce, passés à l'écluse frontière d'Apach sur la Moselle canalisée

INNOVATION PARTICIPATIVE

VNF a lancé une démarche innovante afin de valoriser les découvertes et les idées proposées par ses agents en faveur du développement durable.

La Direction territoriale Nord-Est a souhaité donner la possibilité à ses agents d'améliorer et de participer à la définition de la voie d'eau de demain et de ses services au travers de projets nouveaux et créatifs et ce dans tous les champs d'activité de l'établissement : la gestion de l'eau, la maintenance, l'exploitation, le transport, la sécurité, les ressources humaines...

COLIS LOURDS SUR LE CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

Sur la voie d'eau, il n'y a pas de transports exceptionnels.

Le canal entre Champagne et Bourgogne constitue un axe clé pour les liaisons entre le Nord et le Sud de la France : preuve en est, il a accueilli en 2019 plusieurs colis lourds, notamment des transformateurs pour EDF.

Ces produits à haute valeur ajoutée sont arrivés à destination sans nécessiter de prendre des mesures particulières d'accompagnement et en évitant les gênes inhérentes pour la circulation routière liées à la mise en place de mesures exceptionnelles de transport.



INVESTISSEMENT TRAVAUX SUR LA MOSELLE CANALISÉE

Durant la période de chômage en mai 2019, des travaux de rénovation ont été réalisés visant à faciliter les ouvrages et à minimiser les risques d'avaries sur cette voie à grand gabarit.

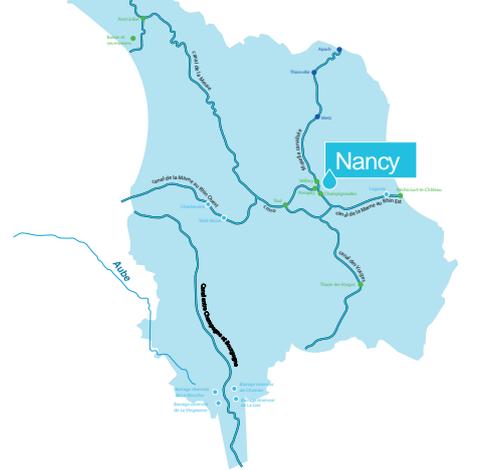
Deux échues ont fait l'objet d'importants chantiers : l'écluse à grand gabarit d'Apach avec le remplacement des vantaux amont par des vantaux de secours et la construction d'une porte de secours amont, et l'écluse à grand gabarit de Thionville pour l'ensemble des installations hydrauliques, de la centrale aux vrinis et le changement de conduites en inox et de câblages électriques.

2,5 M€ d'investissement sur la Moselle canalisée en 2019

TRANSPORT FLUVIAL PLUS VERT - RÉUNION D'INFORMATION

Le 21 novembre 2019, une réunion d'information sur la problématique de motorisation de la flotte fluviale a été organisée à destination des professionnels du transport mais aussi du tourisme de la région.

Alternant des présentations des évolutions réglementaires à venir et des exemples de solutions envisageables, elle a généré un grand intérêt de la part des participants et a donné lieu à de riches échanges.



RIVERDATING RENDEZ-VOUS DU TRANSPORT FLUVIAL ET DE LA LOGISTIQUE MULTIMODALE

La 12^{ème} édition de Riverdating à Liège (Belgique) a permis à la Direction territoriale Nord-Est de rencontrer des clients et des prospects intéressés par l'offre de transport par voie d'eau dans l'Est de la France.

RÉGÉNÉRATION DES PORTES À GRAND GABARIT MOSELLE CANALISÉE

Des travaux préparatoires à la régénération des portes de garde de la Moselle sont en cours.

Ouvrages méconnus mais importants dans la gestion hydraulique, les portes de garde ont besoin d'une attention particulière. Il était nécessaire de redonner une nouvelle jeunesse aux quatre portes de garde de 18 mètres que sont celles d'Uckange, de Wadrineau à Metz, du Liegeot à Dieulouard et d'Argancy.



SMO - SYNDICAT MIXTE DES PORTS LORRAINS

Créé fin 2018 par VNF et la Région Grand Est, le Syndicat Mixte des Ports Lorrains (SMO) a pour objet de gérer, exploiter, entretenir et développer neuf sites portuaires situés sur la Moselle, dont quatre ports publics concédés jusqu'au 31 décembre 2020, à la CCI Meurthe-et-Moselle (Frouard) et à la société CFRN Transport (Metz, Mazerolle, Nouveau Port de Metz et Thionville-Ilango).

En 2019, le SMO s'était donné comme objectif prioritaire de lancer pour l'été, la consultation des entreprises pour la future concession des neuf sites portuaires figurant dans le périmètre des Ports Lorrains, notamment via la

GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

40 barrages de navigation



352 prises et rejets d'eau

8 barrages réservoirs

DRAGAGE DU PORT DE LAGARDE

CANAL DE LA MARNE AU RHIN

L'état d'entretien du rectangle de navigation du port de Lagarde (bief 13) ne garantissant plus la manœuvre des bateaux dans de bonnes conditions.

Après analyse bathymétrique pour mesurer la réduction de la zone de navigation, des travaux ont été effectués, pendant la période de chômage du 18 février au 17 mars 2019. Ils ont consisté à procéder à des opérations de dragage dans le port en eau puis à évacuer 1 530 m³ de sédiments dans un bassin de stockage.



LE BARRAGE DE CHANTERAINNE SUR LE CANAL DE LA MARNE AU RHIN OUEST



Des travaux de gestion hydraulique sont nécessaires d'une part, pour des raisons environnementales et pour alimenter le canal par une prise d'eau afin de maintenir une certaine hauteur d'eau dans l'Ormain.

Nous devons par ailleurs effacer le barrage, notamment la partie composée d'aiguilles, lorsque le débit de la rivière est trop important, pour ne pas retenir les embâcles et éviter de sur-inonder le secteur. Ce sont des manœuvres récurrentes de gestion hydraulique.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RAMPE À AMPHIBIENS

Les équipes de l'UTU du canal de la Marne au Rhin Ouest ont fabriqué en règle une rampe à amphibiens.

Pour préserver l'environnement et la sauvegarde de l'espèce, une rampe à tritons a été aménagée sur la rigole de Vacon. Elle permet également le passage d'autres espèces d'amphibiens mais est également empruntée par les chevreuils et les sangliers.

DÉMARCHE QUALITÉ

SUR LES BARRAGES RÉSERVOIRS DU CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

Pour répondre aux enjeux de sécurité, des usages divers de plan d'eau et de gestion optimale d'alimentation des voies d'eau, la Direction territoriale Nord-Est déploie une démarche qualité pour mettre en œuvre un système de management de la qualité (SMQ) sur la surveillance, l'entretien et l'exploitation des barrages-réservoirs de classe A et B.

Les barrages-réservoir ont en effet l'objet d'un classement selon les risques et les enjeux, classement qui entraîne des obligations différentes en matière de surveillance et d'entretien.

Pour l'instant, les quatre barrages-réservoirs du CCB (Charmes, Liez, Vingeanne et Mouche) ainsi que les barrages-réservoirs de Baiton (Meuse-Ardennes) et Bouzey (Vosges) font l'objet de cette démarche qualité.

Cette démarche qualité a plusieurs objectifs qui sont :

- analyser et réduire les risques liés à l'exploitation des barrages-réservoirs de

- classer A et B ; développer la maîtrise des activités de surveillance, exploitation et entretien,
- de conserver les acquis de la certification passée et de décrire l'organisation mise en place de ce nouveau SMQ,
- de définir les responsabilités des intervenants dans le SMQ,
- de maintenir les connaissances et savoir-faire sur les barrages-réservoirs.



LE MYRIOPHYLLE HÉTÉROPHYLLE UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Identifiée en 2018, le Myriophylle hétérophylle, originaire d'Amérique du Nord, est apparu sur nos voies navigables. Localisées sur le canal entre Champagne et Bourgogne et sur le canal de la Marne au Rhin Ouest, l'envahissement occasionne de nombreuses perturbations pour la navigation, la gestion hydraulique et l'exploitation des ouvrages. Des analyses ont été menées pour déterminer l'origine de la prolifération afin d'adapter des opérations pour éradiquer cette plante exotique.



OPÉRATION DE FAUCARDAGE CANAL DE LA MARNE AU RHIN OUEST

Des opérations de faucardage-moissonnage ont été réalisées, afin de pouvoir maintenir la navigation. Voies navigables de France met en œuvre ce type d'actions pour lutter contre l'envahissement du chenal par le Myriophylle hétérophylle, espèce exotique envahissante aquatique.

Des opérations d'arrachage depuis la berge à l'aide d'une pelle hydraulique seront également entreprises sur les biefs situés à l'amont.

DÉFENSE DE BERGE - CANAL DES VOSGES

Un linéaire de 730 m de berges végétales a été installé en 2019, pour palier l'érosion, la désorption des fuites, et la consolidation du linéaire.

730 mètres linéaires de berges végétales

CONFORT DE BERGES RIGOLE D'ALIMENTATION DU BIEF DE PARTAGE SUR LE CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

Des travaux de battage de palplanches autour d'une rigole d'alimentation du canal entre Champagne et Bourgogne ont eu lieu afin de renforcer la berge qui commençait à s'éroder et devenir de plus en plus étroite. Ces contraintes entraînaient les agents de faucher en tracteur pour maintenir le bon état de la rigole et la voie SNCF située à proximité aurait pu être menacée avec le temps.

PPP-BAM PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ - BARRAGES AISNE-MEUSE

VNF pilote un programme de reconstruction de barrages manuels, dont les conditions actuelles d'exploitation présentent des dangers pour la sécurité des agents.

Il s'agit de remplacer ces ouvrages conçus au XIX^{ème} siècle par des barrages automatisés dont la précision permet aussi la fabrication de la tenue de la ligne d'eau pour les différents usages de cette ressource (navigation mais aussi alimentation en eau potable, refroidissement de centrales...).

Le contrat de partenariat, qui a été signé le 24 octobre 2013, concerne en tout 31 barrages dont 29 barrages manuels à reconstruire : 6 sur la rivière Aisne, 25 sur la rivière Meuse.

